

*Accords de Bretton Woods et accords connexes—Loi*

Les subventions visent à accorder des conditions extrêmement favorables aux pays bénéficiaires. En d'autres mots, elles permettront à ces pays d'emprunter à des taux d'intérêt très bas. Par contre, le FMI versera aux pays prêteurs comme le Canada les taux d'intérêt normaux du marché. L'argent destiné aux subventions provient de notre programme d'aide publique au développement, l'APD.

Certains détails du projet de loi m'inquiètent. D'abord, quoi qu'en dise le gouvernement, rien n'indique que ces fonds soient destinés au mécanisme amélioré d'ajustement structurel. Il est question dans le projet de loi d'une fiducie ou de tout autre organisme constitué par le FMI. Le comité a rejeté un amendement qui aurait apporté plus de précisions. D'autre part, il y a des montants de fixés mais on parle aussi de toute somme que le gouvernement voudrait donner. En fait, il s'agit d'un chèque en blanc et, encore là, le comité a rejeté des amendements plus explicites.

Je m'inquiète du fait que les subventions soient tirées de l'APD alors que le pourcentage de notre PNB dégagé à ce titre ne cesse de diminuer.

● (2010)

Le *Globe and Mail* signalait le 22 juin dans un article que, dans les pays occidentaux, l'aide au développement avait baissé de 2 p. 100 en termes réels l'an dernier. Selon les données de l'OCDE, les dépenses d'aide du Canada à l'étranger sont passées de 0,48 p. 100 de notre produit national brut en 1986 à 0,46 p. 100 en 1987. Bien que la compression soit minime en pourcentage, il faut tenir compte de l'engagement que le gouvernement a pris lors de son élection.

À l'époque, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) s'était engagé devant l'assemblée des Nations Unies à ce que l'aide publique du Canada au développement atteigne 0,7 p. 100 de notre PNB dès 1990. Loin de réaliser cette promesse, on n'a pas cessé depuis de réduire notre aide. Et voilà qu'au lieu de hausser le pourcentage de notre PNB destiné à l'aide au développement, on le comprime. C'est pourquoi nous déplorons le fait que les subventions destinées au MAAS soient tirées de l'aide publique au développement.

Roy Culpeper, qui a étudié la question, a dit quand il a comparu devant le comité:

Dans son rapport récent, le groupe consultatif du secrétaire général des Nations Unies pour les flux financiers vers l'Afrique conclut qu'il faudrait 5 milliards de plus en flux annuels pour garantir une certaine croissance économique, une augmentation des importations et une réduction du taux de service de la dette en Afrique subsaharienne. En tenant compte des initiatives récentes—MAAS et autres—notamment celles de la Banque mondiale, le besoin supplémentaire net tombe à 2 milliards annuellement, ce qui est quand même une somme considérable que nous sommes loin d'approcher. Mais il importe de bien comprendre que l'effet positif du MAAS lui-même exige l'accroissement; c'est-à-dire qu'il devrait entraîner l'arrivée d'argent frais en Afrique et non simplement des prélèvements sur les fonds d'aide existants.

Malheureusement, monsieur le Président, c'est ce qui est en train de se passer. Quoi qu'il en soit, lui et notre parti considèrent le MAAS comme un progrès par rapport aux politiques traditionnelles du Fonds monétaire international. Le modèle

traditionnel imposé par le FMI en fait d'ajustement structurel, nous le savons tous, comporte la dévaluation, la réduction des programmes sociaux, la suppression des subventions sur les aliments de base, la réduction du secteur public, la privatisation, l'obligation pour les pays du tiers monde de consacrer une part sans cesse croissante de leur énergie aux exportations, et l'ouverture de leurs économies aux investissements et au contrôle extérieurs.

Très souvent ce genre d'ajustement structurel, s'il est très dur pour les économiquement faibles de ces pays en développement, permet aux élites locales de s'enrichir encore plus en leur fournissant une réserve de main-d'oeuvre à bon marché, en leur permettant de ramasser à vil prix les organismes paratatiques privatisés, etc.

Le MAAS va continuer d'imposer ce genre de conditions, parallèlement aux conditions traditionnelles du FMI, mais les fonds vont servir à alléger l'impact sur les plus pauvres d'entre les pauvres. Autrement dit, il n'y aura pas de changement dans les types de conditions fondamentales que l'on impose.

Le directeur de l'UNICEF faisait remarquer, il y a environ deux semaines, que 40 000 enfants meurent chaque jour de faim ou de causes reliées à la faim. Nous ne portons aucune attention à cela, parce que ce n'est pas spectaculaire et c'est très loin de la réalité canadienne. Il ajoutait que cela résultait des conditions imposées à ces nations par des forces telles que le Fonds monétaire international. Le Canada, en tant que nation ayant voix au sein du FMI, porte une part de responsabilité et de culpabilité pour la mort de ces enfants.

Je dirais qu'il y a différentes sortes de conditions. Dans un rapport intitulé: *Adjustment with a Human Face*, un groupe de travailleurs de l'UNICEF disait qu'au lieu de nous en tenir aux conditions classiques du FMI, nous devrions viser d'autres formes d'ajustements structurels. Les intéressés font les six propositions suivantes:

Premièrement, on doit prévoir une politique macro-économique plus expansionniste tendant à soutenir les niveaux d'aide, d'investissement et de satisfaction des gens au cours de la période d'ajustement. En d'autres termes, au lieu de procéder à des compressions, il faut prévoir une certaine expansion.

Deuxièmement, on doit avoir recours à une politique méso-économique, afin de renforcer l'approche macro-économique plus expansionniste et de s'assurer qu'on utilise en priorité les ressources, afin de répondre aux besoins des plus défavorisés.

Troisièmement, il faut adopter une politique sectorielle visant une certaine restructuration au sein du secteur de la production, afin d'améliorer la situation de l'emploi, de favoriser les activités productrices de revenus et d'accroître la productivité pour ce qui est des activités peu rémunératrices, en mettant l'accent en particulier sur les petits agriculteurs et sur les producteurs du secteur non structuré pour ce qui est de l'industrie et des services.